

Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire
du 4 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois le quatre juillet à 18h30, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune de Ouézy sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Date de convocation	27.06.2023
Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	6
Votants	6
Visé et publié le	6-07-2023

Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Claude FOUCHER, Mme Nathaly MONROCQ, M. Eric MARGERIE, Mme Régine ENEE, M. Laurent DECLERCK, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Patrice MARTIN, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Alexandra LEPINAY, M. Jacques-Yves OUIN.

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

La séance est ouverte par M. le Président.

M. Claude FOUCHER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Il convient de délibérer sur le point relevant des délégations au Bureau.

Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du nouveau siège administratif

Après consultation, il est proposé de retenir l'offre du cabinet AIC pour un montant de 29 900 € HT pour le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du nouveau siège administratif.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ↳ Retient l'offre du cabinet AIC pour un montant de 29 900 € HT pour le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du nouveau siège administratif ;
- ↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Travaux d'aménagement d'une passerelle et d'un cheminement piéton dans le marais de Moul-Chicheboville/Bellengreville/Vimont et demandes de subvention

Il est proposé d'adopter l'opération de travaux d'aménagement dans le marais de Moul-Chicheboville/Bellengreville/Vimont, espace naturel sensible, consistant en la réalisation d'une passerelle véhicule et la création d'un cheminement piéton au-dessus d'un fossé, pour un montant total de 34 543,63 € HT auprès de l'entreprise Lafosse & Fils et de solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 40 % et l'ensemble des subventions éligibles.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ↳ Adopte l'opération de travaux d'aménagement dans le marais de Moul-Chicheboville/Bellengreville/Vimont, espace naturel sensible, consistant en la réalisation d'une passerelle véhicule et la création d'un cheminement piéton au-dessus d'un fossé, pour un montant total de 34 543,63 € HT auprès de l'entreprise Lafosse & Fils ;

- ↳ Sollicite la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 40 % de la dépense et l'ensemble des subventions éligibles ;
- ↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

La séance est levée à 18h40.

Le secrétaire de séance
Claude FOUCHER



Le Président,
Philippe PESQUEREL

